

UNE PREMIÈRE EN FRANCE : L'UNEA, ENEDIS ET LA NOUVELLE-AQUITAINE CRÉENT UNE SECTION D'APPRENTISSAGE INCLUSIVE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lundi 2 juillet, à Saint-Geours-de-Maremne (40), Cyril Gayssot *Président de l'UNEA*, La Région Nouvelle-Aquitaine présidée par Alain Rousset, représenté par Guillaume Moliérac, et ENEDIS représenté par Thierry Gibert, *Directeur régional*, viennent de signer la convention tripartite UNEA - ENEDIS - Région Nouvelle-Aquitaine pour la création d'une section d'apprentissage inclusive pour adultes et jeunes en situation de handicap, en présence de Sophie Cluzel, *Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre en charge des personnes handicapées*.

Cet acte symbolique, qui s'est déroulé dans l'entreprise adaptée FMS dirigée par Cyril Gayssot, a rendu officiel le lancement de ce projet ambitieux et unique en France, qui a pour objectif de faciliter la formation et l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.



En effet, avec un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne (19% vs 10%), ce sont plus de 500 000 personnes en situation de handicap qui sont privées d'emploi en France. Une situation jugée inacceptable par près de 9 Français sur 10 (89%) d'après la récente enquête menée par CSA pour l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)¹.

Cette expérimentation de section d'apprentissage intitulée SAIJAH (Section Apprentissage Inclusive Jeunes et Adultes Handicapés) sera lancée en Nouvelle-Aquitaine dès la rentrée 2018. Une douzaine d'apprentis en situation de handicap seront formés aux métiers des secteurs électroniques, électriques et électrotechniques.

Une grande enquête menée auprès d'Entreprises Adaptées de Nouvelle-Aquitaine et d'ENEDIS a en effet permis d'identifier une douzaine d'offres d'emploi dans ces domaines. La moitié des apprentis sera donc accueillie dans les différents sites Enedis et l'autre moitié au sein d'entreprises adaptées de la région.

¹ Source : Enquête UNEA / CSA menée du 15 au 21 mars 2018 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 Français âgés de 18 ans et plus.



Cette section d'apprentissage propose une dimension inclusive inédite : les apprentis en situation de handicap suivront en effet ce cursus dans une optique inclusive avec les autres apprentis de CFA (Centre de Formation d'Apprentis) de la région.

Les CFA partenaires assureront ainsi la formation théorique, et leur apprentissage pratique se fera en entreprises ordinaires (classiques ou adaptées).

Trois acteurs engagés dans la formation des personnes en situation de handicap, avec des objectifs ambitieux

L'UNEA a choisi la Nouvelle-Aquitaine comme « région pilote » pour cette expérimentation en raison de la politique volontariste menée par le Conseil régional en faveur de la formation des personnes en situation de handicap et pour son important réseau de CFA.

Le Groupe ENEDIS a également été associé à ce projet en raison de ses besoins de recrutement de Bac-Pro MELEC (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), diplôme dispensé dans cette nouvelle section d'apprentissage, mais aussi pour la politique handicap dynamique que le groupe a choisi d'adopter.

Les objectifs de cette nouvelle section d'apprentissage inclusive sont :

- permettre aux apprentis en situation de handicap d'élaborer progressivement un projet professionnel en tenant compte des besoins singuliers de chacun,
- proposer des accommodements pour sécuriser et soutenir le parcours de formation et du contrat de travail en milieu ordinaire,
- favoriser la reconversion et le reclassement professionnel des personnes en situation de handicap.

Ce projet concrétise parfaitement la stratégie de l'UNEA qui souhaite renforcer l'entreprenariat social et le changement d'échelle dans une optique inclusive afin de favoriser la création d'emplois durables auprès des personnes en situation de handicap. Son Président Cyril Gayssot précise : *« Nous devons relever le défi de l'emploi des personnes en situation de handicap. Pour y arriver, nous devons permettre à tous les acteurs et partenaires concernés, qu'ils soient du secteur adapté, protégé ou classique, de dialoguer et de se rassembler pour la construction d'une Société Inclusive. Ensemble, nous serons plus fort ! L'expérimentation de la Section Apprentissage Inclusive Jeunes et Adultes Handicapés que nous lançons en partenariat avec ENEDIS et la Région Nouvelle-Aquitaine illustre parfaitement cette volonté de qualification et d'accès à l'emploi. Nous espérons que, demain, ce modèle d'apprentissage inclusif, unique en France, se déploiera dans d'autres régions, avec de nouveaux partenaires, et des cursus diplômants pour faciliter l'accès à l'emploi tout en favorisant la réalisation du projet professionnel des personnes en situation de handicap. D'ici quatre ans, nous souhaitons réaliser l'objectif de 600 contrats d'apprentissage par an. »*

Ce projet s'inscrit dans les engagements du Contrat de Développement Responsables des Entreprises Adaptées signé en 2017 avec l'État, ainsi que dans le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) obtenu en 2017 par l'UNEA auprès de l'État en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'UNEA tient à remercier les équipes de la Région Nouvelle-Aquitaine : Florence Poisson, ChrysteLe Favi-Auguste, Abi Saberan, Sylvia Etelin, ses élu-e-s en charge du Handicap et de l'apprentissage, Laure Nayach, Guillaume Moliérac ; ainsi que les équipes d'ENEDIS, Daniel ChereL, Christine Blanc-Micheland, Nabil Hadjar, Benoit Paul. Enfin, cette expérimentation a été fortement soutenue par François Xavier De Villeneuve, Stéphane Cahen, Jean Marc Mandret, Gwenn-Aël Collet et Pamela Bryant.

Plus de 500 000 personnes en situation de handicap au chômage

Parmi les 12 millions de personnes touchées par une limitation fonctionnelle en France, l'administration comptabilise 2,7 millions de personnes en situation de handicap âgées de 15 à 64 ans, soit 7% de la population totale des 15-64 ans.

Les personnes en situation de handicap sont celles qui ont le plus de difficultés à entrer dans le marché du travail, leur taux de chômage de 19% est le double du taux de chômage de la population totale, soit environ 500 000 personnes en situation de handicap sans activité.

De plus, elles restent au chômage plus longtemps que le reste de la population. En moyenne, leur durée d'inscription au chômage est de 801 jours, contre 597 pour l'ensemble de la population française, soit 25% de temps en plus.

Handicap : un gain de 11 000 € pour la collectivité par emploi créé

La récente étude menée par le cabinet KPMG démontre que le retour à l'emploi d'une personne en situation de handicap recrutée au sein d'une Entreprise Adaptée est économiquement et socialement une solution efficace. Même soutenu par l'État, l'emploi en Entreprises Adaptées génère des recettes pour la collectivité (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu, charges sociales, TVA, taxes, etc.).

Ainsi, malgré les prestations et subventions versées par les Pouvoirs publics pour l'emploi des collaborateurs en situation de handicap (aide au poste, abattement des charges sociales, dépenses de santé, aides au logement, subvention spécifique), un emploi en Entreprises Adaptées génère un gain social pour la collectivité de 11 000 € par rapport à une personne en situation de handicap en situation de non emploi.





En savoir plus sur l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA)

L'Entreprise Adaptée est une entreprise à but social qui emploie durablement un minimum de 80% de salariés handicapés dans des conditions de travail adaptées à leur handicap. Créée en 1987, l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) est une association professionnelle qui fédère environ 600 Entreprises Adaptées et les représente auprès des acteurs publics et privés. Celle-ci emploient près de 35 000 collaborateurs handicapés et ont réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros en 2017

L'Équipe Adocom, Anaïs, Sandra & C° – Service de Presse de l'UNEA

vous remercie de votre attention.

Tél. : 01.48.05.19.00 – Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

